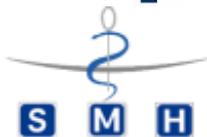




ACTION  
PRATICIENS  
HÔPITAL



## **Communiqué de presse Action Praticiens Hôpital du 5 juillet 2023**

**LE MINISTRE DES FINANCES  
VOUS OFFRE 2 CAFES  
POUR TENIR PENDANT VOTRE PROCHAINE GARDE**



Le lundi 3 juillet 2023, jour de grève des praticiens hospitaliers pour la reprise des 4 ans d'ancienneté et la revalorisation substantielle de la permanence des soins, la DGOS rappelle aux organisations syndicales, par voie de mail, que les gardes et les astreintes sont majorées de... 1,5 %<sup>1</sup> conformément à l'augmentation du point d'indice (et sans commune mesure avec le taux d'inflation).

Il n'est pas précisé si cet arrêté annule l'arrêté précédent, qui revalorisait de manière temporaire les gardes (et uniquement les gardes) de 50 %. Nous avons eu confirmation dans la journée de la conservation de la mesure de majoration jusqu'au 31 août 2023.

Ainsi, le tarif de base de la permanence des soins est majoré de moins de 5 euros bruts pour les gardes (et encore moins pour les astreintes), soit 4 euros nets, soit le prix de 2 cafés (et même 3 cafés jusqu'au 31 août, donc !).

**Le café, c'est bien nécessaire pour tenir 24 heures de garde.**

**Malheureusement, là n'est pas la solution.** Le chantier de la permanence des soins n'est toujours pas ouvert ; il doit l'être de toute urgence, à la lumière d'un rapport IGAS qui n'est toujours pas rendu public, et devra aborder les leviers compensant la pénibilité liée au travail de nuit et de week-end :

- **La question de la durée de la garde – et de la durée des obligations de service des praticiens**
- **La compensation pour la retraite**
- **La revalorisation substantielle et pérenne de la permanence des soins, gardes et astreintes.**
- 

**La permanence des soins est assurée essentiellement par l'hôpital public. L'hôpital public devient un désert médical. Les praticiens hospitaliers viennent de démontrer qu'ils savaient se mobiliser massivement pour revendiquer de meilleures conditions de travail : la solution est sous nos yeux, et il ne s'agit pas de nous servir le café.**

<sup>1</sup> <https://www.legifrance.gouv.fr/jorf/id/JORFTEXT000047774453>

<b>Dr Jean-François Cibien</b> Président APH Président AH jf.cibien@sudf.fr 06 07 19 79 83	<b>Dr Carole Poupon</b> Vice-présidente APH Présidente CPH carole.poupon@aph-france.fr 06 76 36 56 67	<b>Dr Yves Rébufat</b> Délégué général APH Président exécutif AH yves.rebufat@snphare.fr 06 86 87 62 76	<b>Dr Marie-José Cortes</b> Vice-présidente APH Marie-josé.cortes@aph-france.fr 06 12 23 94 00
Dr Marc Noizet Président de SUDF	Dr Anne Geffroy-Wernet Présidente du SNPHARE	Dr Xavier Palette Vice-Président SNBH	Dr Eric Branger Président SPHP
Dr Jean-Pierre Salvarelli Vice-président SPH	Dr Yves Hatchuel Président du SMH	Dr Delphine Glachant Présidente USP	Dr Eric Guiheneuf Vice-président des Biologistes Médicaux
Dr Emmanuel Cixous Président du SNPEH	Dr Jean-Marie Leleu Président FNAP	Dr Anne David-Bréard Présidente du SNGC	Dr Pascale Le Pors Vice-présidente SYNGOF
Dr Salem Ould-Zein Président du SNPADHUE	Dr Richard Torrielli Représentant adhérents directs Avenir Hospitalier		